

Procédure d'admission

Rencontre avec l'équipe de la Résidence Accueil « **Pierre Loti** » lors d'une visite



Constitution du dossier de candidature à l'initiative du candidat adressé au Directeur de l'UDAF 36



Inscription sur le SI-SIAO



Entretien d'admission



Instruction du dossier en interne à l'UDAF



Avis favorable

Avis défavorable



Accord de l'intéressé et logement disponible →
Entrée à la Résidence Accueil

Logement indisponible →
Inscription sur la liste d'attente

Notification du motif de refus à l'intéressé

Accompagnement

Les missions des deux travailleurs sociaux de la Résidence Accueil « **Pierre Loti** » sont axées sur un accompagnement de proximité :

- L'accès vers et dans le logement ;
- Le maintien de l'adaptation sociale et de l'autonomie ;
- La régulation de la vie quotidienne ;
- L'organisation de temps collectifs & conviviaux avec les résidents ;
- Un travail de partenariat avec les institutions sociales et médico-sociales de proximité ;
- L'ouverture du dispositif d'accueil sur l'environnement local.

Par leur écoute, ils sont une présence sécurisante, rassurante et exercent un rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés par les résidents



Résidence Accueil « Pierre Loti »



2/4 Rue Pierre Loti

36 000 CHATEAUROUX

02 54 27 65 45

rapierrloti@udaf36.fr



❖ Qu'est-ce que la Résidence Accueil « Pierre Loti » ?

La Résidence Accueil « Pierre Loti » a été créée en 2014 en partenariat avec l'association Cap 36.

Il s'agit d'un dispositif d'accueil inscrit dans une **logique d'habitat durable, sans limitation de durée**. Sa spécificité est de proposer un **cadre semi-collectif**. Il conjugue **logement privatif** et **espace dédié au commun** avec pour objectif de **valoriser la convivialité et l'intégration dans l'environnement social**.

La Résidence Accueil « Pierre Loti » vient renforcer l'action des partenaires sociaux et médico-sociaux déjà existants, sans se substituer à leur cadre d'intervention. Ainsi, ce dispositif repose sur un projet social qui s'articule autour du triptyque suivant :

- Le **logement** proposé par la Résidence Accueil Pierre Loti
- L'accompagnement à la vie sociale réalisé par les services de suivis spécialisés locaux
- Le soin mis en œuvre par les services médicaux et psychiatriques de la cité.

Cette organisation contribue ainsi à promouvoir l'autonomie des personnes et à leur ouvrir des perspectives de participation sociale.



❖ À quelles personnes la Résidence Accueil « Pierre Loti » s'adresse-t-elle ?

La Résidence Accueil « Pierre Loti » est destinée à l'accueil de **personnes fragilisées et/ou handicapées par des troubles d'origine psychique liés à une pathologie mentale** au long cours, dès lors qu'un **accompagnement** et des **soins sont garantis** en tant que de besoins.

Il est impératif que les personnes présentent un état suffisamment :

- **Stabilisé**, pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;
- **Autonome**, pour prétendre accéder à un logement privatif.

Le dispositif s'adresse à des **personnes majeures** et à **faible niveau de revenus**. Il n'y a pas de critère d'âge pour accéder à un logement à la Résidence Accueil.



❖ Comment s'organise la Résidence Accueil « Pierre Loti » ?

La Résidence Accueil « Pierre Loti » se présente sous la forme d'unités de logements situées sur un secteur géographique contenu (Immeubles avoisinants) et à proximité d'un espace de vie collectif :

La Résidence Accueil met à disposition 20 appartements individuels : *du mobilier de première nécessité pourra être mis à disposition du résident sur demande.*

L'espace collectif : **situé 2/4 rue Pierre Loti, accessible par la ligne de bus n°3 Le Poinçonnet ↔ Chevaliers Vaugirard, arrêt Pierre Loti.**

Il comprend :

- Une grande pièce à vivre avec une cuisine, une laverie, une salle à manger & un salon
- Une bibliothèque
- Les bureaux des travailleurs sociaux.